



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 86320

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé « une école de la réussite pour tous ». Soulignant la nécessité de réduire les inégalités dans l'orientation scolaire, le CESE recommande d'une part de mettre en place des actions communes entre les sections d'enseignement général et professionnel adapté (ESGPA) et les autres classes du collège accueillant ces sections, et d'autre part de rediscuter de l'affectation des élèves dans les classes de SEGPA en fin de 6e, avec des modalités adaptées durant la 6e. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86320

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5839

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)